

Alerte presse du 27 avril 2017

#Artisanat / #Bâtiment / #Représentativité / #Patronat / @capeb_fr / @U2P_france

Représentativité patronale : la CAPEB devient la 1^{ère} organisation patronale de France tous secteurs d'activités confondus !

Patrick Liébus, Président de la CAPEB : « *La représentativité de la CAPEB est confirmée et même élargie à l'ensemble des entreprises du bâtiment, ce dont nous nous félicitons. Nous saurons assumer nos responsabilités au sein d'un dialogue social ouvert et constructif que nous appelons de nos vœux.* »

Paris, le 27 avril 2017 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, sur la base des éléments fournis par la Direction Générale du Travail est, en nombre d'entreprises, la 1^{ère} organisation patronale de France tous secteurs d'activités confondus. La CAPEB est reconnue, pour la première fois, représentative sur l'ensemble des entreprises du bâtiment. Sa position majoritaire est confirmée sur le champ des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés. La CAPEB note enfin avec satisfaction la reconnaissance de la représentativité de la CNATP dans le champ des Travaux Publics mais également dans le champ des entreprises du paysage.

Une représentativité confirmée et confortée

La Direction Générale du Travail a publié jeudi 26 avril les résultats de la mesure de la représentativité patronale des branches professionnelles et des organisations interprofessionnelles.

Ces résultats montrent que la CAPEB est, en nombre d'entreprises, la première organisation patronale de France tous secteurs d'activités confondus, tout comme l'U2P est la première organisation interprofessionnelle, également sur la base du nombre de ses entreprises adhérentes.

La CAPEB se félicite également d'être, pour la première fois de son histoire, reconnue représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment, quel que soit leur nombre de salariés, et non plus seulement des entreprises artisanales du Bâtiment. Elle y voit clairement l'aboutissement d'un combat mené sans relâche depuis des années par ses représentants chefs d'entreprise élus.

La mesure de la représentativité confirme par ailleurs que la CAPEB est majoritaire sur le champ des entreprises occupant jusqu'à dix salariés.

La Confédération Nationale des artisans des Travaux Publics et du Paysage reconnue représentative

La CAPEB se réjouit de voir reconnue représentative la CNATP tant sur le champ des entreprises des travaux publics que du paysage. Depuis des années, la CAPEB soutient, en effet, l'action de la CNATP dans la perspective de voir les TPE de ces secteurs reconnues et en capacité de participer pleinement au dialogue social.

L'U2P est la première organisation interprofessionnelle

La CAPEB se félicite que l'U2P, dont elle est membre fondateur, soit clairement reconnue comme l'organisation patronale française qui rassemble le plus grand nombre d'entreprises adhérentes.

Une représentativité des organisations patronales toutefois biaisée par la trop forte pondération donnée au nombre de salariés

La CAPEB déplore, avec l'U2P, que la mesure de la représentativité des organisations patronales ne repose pas uniquement sur le nombre d'entreprises qu'elles représentent, comme le prévoyait la loi du 5 mars 2014, et qu'une pondération trop forte (à hauteur de 70 %) du nombre de salariés ait été imposée sous la pression des organisations qui craignaient de perdre leur leadership dans les organismes paritaires.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment (n) lequel dénombre :*

- 386 458 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 81 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (386 458) ne comprend pas les 146 631 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, soit 105 504 déclarant un CA et 41 127 n'en déclarant pas (Acoss)

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2016 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

Contacts presse :

CAPEB

Agence Hopscotch : Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - bromeuf@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr